

Brève réflexion sur le catalogue des idées reçues

L'étatisme et le rôle du permis de résidence dans la Chine post-maoïste

Hérité du mode d'administration impérial des populations, le permis de résidence, le « hukou », fut établi par le pouvoir maoïste dès les années 1950 pour faciliter l'étatisation de la vie quotidienne des damnés de la « construction du socialisme ». Toujours en vigueur, bien qu'assoupli, il démontre que la marche « harmonieuse » du « socialisme de marché » repose encore en partie sur le maintien d'anciens moyens de surveillance, de contrôle et d'attribution de services, parfois de privilèges, liés à l'Etat, bien sûr amalgamés à de plus modernes.

Le système de délivrance des « hukou » est basé en partie sur la conception millénaire selon laquelle les individus restent liés à leurs lieux de naissance. Je dis en partie car la période d'étatisation forcée maoïste et, a fortiori, celle des réformes engagées par Deng avaient tenu compte d'autres facteurs, y commencer par l'attribution du « hukou » en fonction du lieu de travail, qui ne coïncidait pas toujours avec celui de la naissance. Dans le cas contraire, Mao lui-même, fils de paysans riches du Hunan, n'aurait pas dû disposer de l'autorisation de résider à Beijing. En réalité, l'inféodation au système des « hukou », urbains ou ruraux, était déjà assez élastique et subordonnée aux rôles attribués, de façon hiérarchique, aux diverses catégories de travailleurs dans la « construction du socialisme ». Ce qui explique que des travailleurs de secteurs stratégiques, par exemple ceux des champs pétrolifères de Daqing dans la région de l'Amour, en Mandchourie, aient pu bénéficier de permis urbains et d'avantage réservés aux cadres, statut bien plus avantageux que les permis ruraux en termes de distribution de bons d'alimentation, d'hospitalisation, etc. Même aux pires moments du Grand Bond, la famine épargna les villes et de façon plus générale, les zones assimilées à elles comme Daqing, considérés comme des piliers à protéger des conséquences de l'industrialisation forcée effectuée sur le dos des campagnes. L'égalitarisme maoïste auquel font parfois référence de jeunes et moins jeunes révoltés en Chine n'a jamais existé. La hiérarchie néo-traditionnelle, oui.

Dès les années 1950 et jusqu'au milieu des années 1990, les urbains, et les personnes qui y étaient assimilées, en général classés dans la catégorie des ouvriers et employés d'entreprises d'Etat, les « zhigong », bénéficiaient de permis de résidence du même nom, distribués par la hiérarchie de leurs « unités de travail » respectives, les « danwei ». Ils y étaient inféodés, avec ce que cela impliquait de sécurité dans la servitude : travail à vie, assurance sociale étendue aux membres des familles, grands-parents compris, embauche prioritaire des enfants aux mêmes postes, etc. Le permis urbain apparaissait alors aux yeux des multitudes paysannes comme la source de privilèges inaccessibles, elles qui étaient condamnées à être inféodées au permis rural, beaucoup moins avantageux.

Bien sûr, la modernisation du secteur d'Etat impliqua la liquidation du système des « danwei », ce qui ne se fit pas sans résistance, parfois acharnée en Mandchourie. Mais, malgré la baisse générale du niveau de vie qu'elle entraîna, en particulier par le transfert aux municipalités de la gestion des assurances sociales, l'Etat passa le cap sans trop de mal dans les secteurs stratégiques. Par exemple, à Shanghai, les opérateurs affectés aux nouveaux terminaux automatisés sur le Yanzi Jiang et en baie d'Hangzhou sont souvent les rejetons des dockers de l'ancienne zone portuaire du Huangpu, datant des Concessions. Les ruraux, eux, ont vu disparaître presque complètement l'ancien système de protection sociale lié à leur statut, géré depuis longtemps par les caciques des bourgs. Le pouvoir central, confronté aujourd'hui à des protestations massives touchant aux dépenses de santé, aux retraites, etc., a promis de mener des « enquêtes sur la corruption » de fonctionnaires et de gestionnaires locaux, y compris des directeurs d'hôpitaux, accusés d'abuser des facilités que leur offre la marchandisation du système de soins, de retraites, etc. Il parle aussi d'établir « progressivement » des systèmes d'assurances minimalistes dans les campagnes pour « contenir les lois du marché ». Comme s'il n'avait pas mis le paquet pour liquider l'ancien mode de gestion qu'il avait lui-même installé. Liquidation indispensable pour pousser des masses de paysans à devenir des « mingong », disposant au mieux de permis temporaires ne leur permettant même pas d'accéder au système de soins urbain, taillables et corvéables à merci dans les Zones spéciales, sur les chantiers de construction urbains et ceux destinés à la mise en place des installations modernes gigantesques nécessaires au « socialisme de marché ».

Depuis des années, le système d'attribution des « hukou » avait pour fonction de contrôler les migrations, d'opposer les urbains, ou supposés tels, aux ruraux, ou supposés tels, puisque les dernières générations de « mingong » résident déjà, en partie, dans les mégapoles, parfois avec des membres de leurs familles, bébés nés sur place compris. Ils continuent à envoyer du fric aux aïeux et aux proches restés dans les campagnes. Mais ils ne s'y rendent que pour les fêtes du Nouvel An. Sans-papiers d'origine rurale, habitués à la vie urbaine, ils exigent de plus en plus, parfois par la violence, d'obtenir des permis urbains, qui leur donneraient au moins la possibilité de bénéficier de services d'urgence, de scolariser leurs bambins... Depuis 2010 environ, par peur des représailles, des autorités locales cédaient au compte-gouttes à certaines de leurs demandes. Depuis 2014, l'autorité centrale a commencé à entamer la réforme du « hukou », ce que les ONG humanitaires ont salué ! Il n'est pourtant pas question de le supprimer. Même dans les villes moyennes de 500 000 habitants, les « mingong » doivent avoir des emplois déclarés et déjà payer des loyers en ville depuis des mois pour être éligibles au permis urbain local, valable exclusivement dans la ville en question. Ce qui exclut d'emblée la grande majorité d'entre eux. Rien ne dit que la réforme du « hukou » suffira à calmer les récalcitrants. Certains disent déjà que la duperie vise seulement à « les diviser pour mieux les dompter ». ■

Lao She (Vieux Serpent)